

## Élaboration du plan local d'urbanisme



- Pos prescrit le 16 avril 1973 et approuvé le 4 février 1983  
 - 1<sup>re</sup> révision prescrite le 23 mars 1985 et approuvée le 11 mai 1987  
 - 1<sup>re</sup> modification approuvée le 4 novembre 1988  
 - 2<sup>e</sup> révision du Pos prescrite le 17 janvier 1995 et approuvée le 29 mars 1998  
 - Plus prescrit le 18 novembre 2008  
 - Plus arrêté le 21 mars 2013  
 - Plus approuvé le 4 avril 2016

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 4 avril 2016 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Saclas

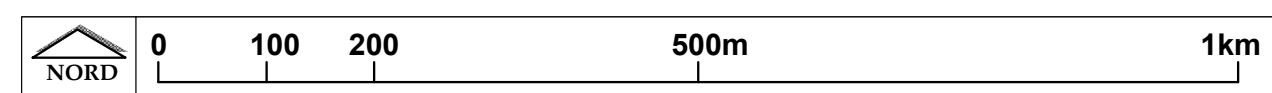
Le maire,

M. Yves Gaucher

### PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Date :	Phase :	Échelle :	Pièce n°
4 avril 2016	Approbation	1 / 7 000	<b>5.2</b>

Mairie de Saclas, 19, rue de la Mairie, 91690  
 tél : 01 69 58 98 00 / courriel : mairie.saclas@wanadoo.fr  
 agence Gilson & associés Sas, paysage et urbanisme  
 2, rue des Côtés, 28000 Chartres



### LÉGENDE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

#### Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

- AC1 - Protection des monuments historiques classé ou inscrit
- AC2 - Protection des sites et sites pittoresques (site inscrit de la Haute Vallée de la Juine)
- AS1 - Périmètres de protection des eaux potables et minérales

#### Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

- A4 - Entretien des berges et lits des cours d'eau non domaniaux
- I1bis - Canalisation d'hydrocarbures (oléoduc Dongs-Melun-Metz)
- I3 - Canalisation de gaz
- I4 - Canalisation électrique
- PT1 - Protection des centres de réception radio-électrique
- PT2 - Servitude radioélectrique de protection contre les obstacles
- T1 - Chemin de fer
- T5 - Servitude aéronautique de dégagement liée à l'aérodrome d'Étampes-Mondésir

